

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE TASSIN LA DEMI-LUNE

Séance du Mercredi 20 mai 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt du mois de mai, à dix-neuf heures, se sont réunis en salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville, les membres du Conseil municipal de la Ville de Tassin la Demi-Lune, sous la présidence de M. Pascal Charmot, Maire de Tassin la Demi-Lune.

Date de la convocation : mercredi 13 mai 2026

Nombre de conseillers en exercice :	35
Nombre de votants :	35

Nombre de conseillers présent(s) : 29

ABRAN BONIN Emmanuelle, BARNAY COTTIN Fabienne, BERGERET Pierre, BLANCHIN Jacques, BLOMART Alix, BOUVIER Ghislaine, CADILLAT Michel, CHARMOT Pascal, COLIN Claire, DAVID Marc, De COLLE Delphine, De FOUGEROUX Guillaume, DESMAZEAU Audrey, FAVRE Olivier, FERRAND Benoit, FILLON Vincent, GARCIN Patrice, GUILLARME Armelle, GUYON Loïc, HACHANI Yohann, JANNIN Pierrick, LAURENT Bérengère, MARGOTTON Stanislas, MERESSE Philippe, NICOLAS Carole, REMOND Corentin, TERRET Élise, WALGENWITZ Anne, ZAGATA Margaux Formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de conseillers absent(s) avec pouvoir : 6

GAUTIER Eric donne pouvoir à JANNIN Pierrick ; OUIILLON Michel donne pouvoir à TERRET Élise ; PASCAL Héloïse donne pouvoir à FAVRE Olivier ; RICHARD Thibault donne pouvoir à ABRAN BONIN Emmanuelle ; SCHUTZ Claire donne pouvoir à BOUVIER Ghislaine ; SUBRA DE SALAFA Claire donne pouvoir à LAURENT Bérengère

Nombre de conseillers absent(s) sans pouvoir : 0

Le secrétariat a été assuré par : ZAGATA Margaux

Objet : Subventions aux associations

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la convention d'objectifs et de moyens avec l'association GOAL FC pour les années 2023 à 2026 adoptée par la délibération n°2023-13 du 1^{er} février 2023 ;

Vu la convention d'objectifs et de moyens avec l'association MJC (Maison pour Tous) de Tassin la Demi-Lune pour les années 2024 à 2026 adoptée par la délibération n°2024-09 du 12 février 2024 ;

Vu la convention d'objectifs et de moyens avec l'association CPNG (Comité Pour Nos Gosses) pour les années 2024 à 2026 adoptée par la délibération n°2024-12 du 12 février 2024 ;

Vu la convention d'objectifs et de moyens avec l'association Ecole de Musique de Tassin la Demi-Lune (EMT) pour les années 2025 et 2026 adoptée par la délibération n°2024-96 du 18 décembre 2024 ;

Vu la convention d'objectifs et de moyens avec l'association Centre social de l'Orangerie (CSO) pour les années 2025 et 2026 adoptée par la délibération n°2025-51 du 18 juin 2025 ;

Vu la convention d'objectifs et de moyens avec l'association Tennis Club de Tassin (TCT) pour la saison sportive 2025-2026 adoptée par la délibération n°2025-73 du 15 octobre 2025 ;

Vu la convention d'objectifs et de moyens passée par l'association UODL Handball pour l'année 2026 adoptée par la délibération n°2025-74 du 15 octobre 2025 ;

Vu la convention passée avec le Comité des œuvres sociales de la Ville (MASCOT) pour l'année 2026 adoptée par la délibération n°2025-86 du 17 décembre 2025 ;

Vu l'avis favorable des Commissions municipales concernées réunies les 11 et 12 mai 2026 ;

Considérant les demandes de subvention déposées par les associations ;

Considérant les propositions des montants de subvention 2026 à verser aux associations faites dans le document joint ;

Considérant la subvention d'un montant de 48 215 € à verser à MASCOT ;

Considérant qu'après examen de l'ensemble des demandes reçues représentant un montant total de 665 129 €, il a été décidé par l'équipe municipale d'attribuer des subventions pour un montant total de 447 250 € afin de soutenir les projets présentés par les différentes associations (cf. document ci-joint) ;

Compte tenu des observations ;

Le Conseil Municipal :

- 1) **DECIDE** d'attribuer et de verser les subventions aux associations 2026 comme indiqué dans le document ci-joint ;
- 2) **DECIDE** d'attribuer et de verser une subvention d'un montant de 48 215 € pour MASCOT ;
- 3) **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au compte 65748 à la section de fonctionnement du Budget Primitif 2026 ;
- 4) **AUTORISE** Monsieur le Maire ou l'adjoint faisant fonction à signer toute pièce relative à cette affaire ;
- 5) **CHARGE** Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération.

Après en avoir délibéré : **à l'unanimité**

Fait et délibéré en séance le : **20 mai 2026**

Certifie exécutoire par :

- Transmission en préfecture du Rhône le :
- Mise en ligne sur le site Internet de la Commune de Tassin la Demi-Lune le :

Pascal CHARMOT
Maire de Tassin la Demi-Lune

Margaux ZAGATA
Secrétaire de séance

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux dans les mêmes conditions de délai.

SUBVENTIONS 2026

TABLEAU RECAPITULATIF DES SUBVENTIONS 2026

THEMATIQUE	SUBV. 2025	DEMANDES 2026	PROPOSITIONS
ACTION SOCIALE	95 000 €	136 500 €	77 500 €
FAMILLE & PETITE ENFANCE	72 000 €	86 000 €	70 000 €
SPORT	63 800 €	195 669 €	64 250 €
CULTURE & VIE ASSOCIATIVE	226 500 €	226 500 €	226 500 €
AUTRES DEMANDES	11 050 €	20 460 €	9 000 €
TOTAL	468 350 €	665 129 €	447 250 €

TABLEAU RECAPITULATIF DES SUBVENTIONS 2026 ACTION SOCIALE

Nom de l'association	Objet	SUBV. 2025	DEMANDE 2026	PROPOSITION 2026	CHEQUE FAMILLE 2025
LE VALDOCCO	Animation Quartier Constellation /Place Pérégut Fonctionnement	20 000 €	30 000 €	25 000 €	0 €
ANTENNE LOGEMENT	Aide à l'installation dans le logement	500 €	500 €	500 €	0 €
CONFERENCE SAINT VINCENT DE PAUL	Aide alimentaire Fonctionnement	4 000 €	4 000 €	4 000 €	0 €
CENTRE SOCIAL	Fonctionnement	46 500 €	60 000 €	30 000 €	2 600 €
	Action quartier - Constellation	18 000 €	27 000 €	12 000 €	
	Activités senior	6 000 €	15 000 €	6 000 €	
	Total	70 500 €	102 000 €	48 000 €	
MONTANT TOTAL		95 000 €	136 500 €	77 500 €	

TABLEAU RECAPITULATIF DES SUBVENTIONS 2026 FAMILLE ET PETITE ENFANCE

Nom de l'association	Objet	SUBV. 2025	DEMANDE 2026	PROPOSITION 2026	CHEQUE FAMILLE 2025
CPNG	Fonctionnement	18 000 €	19 000 €	19 000 €	8 040 €
CENTRE SOCIAL	Accueil de loisirs 6/12 ans + Août	38 000 €	42 000 €	40 000 €	2 600 €
	ALSH 3/6 ans	10 000 €	15 000 €	11 000 €	
	Camps	6 000 €	10 000 €	0 €	
	Total	54 000 €	67 000 €	51 000 €	
MONTANT TOTAL		72 000 €	86 000 €	70 000 €	

**TABLEAU RECAPITULATIF DES SUBVENTIONS 2026
SPORT**

Nom de l'association	Objet	SUBV. 2025	DEMANDE 2026	PROPOSITION 2026	COMMENTAIRES	CHEQUE FAMILLE 2025
ATHLETIC CLUB TASSIN	Fonctionnement	2 000 €	7 000 €	3 000 €	subvention de fonctionnement dans un contexte de développement du club avec augmentation du nombre d'athlètes et d'encadrants	3 840 €
CRAN GENERAL		6 000 €	10 000 €	5 000 €	achats de tenues vestimentaires,déplacements et licences.	4 120 €
GOAL FC		15 000 €	50 000 €	25 000 €	développement du club auprès des jeunes sur Tassin la Demi-Lune	4 200 €
LA DEGAINES ESCALADE ET MONTAGNE ASMC		3 000 €	17 500 €	4 500 €	développement du pôle handisport et de la formation	0 €
UODL TEO BASKET		1 500 €	3 000 €	3 000 €	Développement des actions auprès du public des jeunes scolaires tassilunois	1 400 €
UODL HANDBALL		10 000 €	5 000 €	5 000 €	développement du club auprès des jeunes sur Tassin la Demi-Lune	1 320 €
UODL VOLLEY		1 000 €	2 500 €	1 000 €	subvention de fonctionnement dans un contexte d'augmentation du nombre de licenciés et de développements d'évènements organisés par le club	120 €
Total		38 500,00 €	95 000,00 €	46 500,00 €		
ATHLETIC CLUB TASSIN	Subventions Projets spécifiques	2 000 €	2 000 €	2 000 €	projet athlétisme adapté à destination de jeunes en situation de handicap - collaboration avec l'IME Terenga Tassin	
CRAN GYM		3 000 €	3 000 €	3 000 €	section gym détente danse : participation à 5 compétitions nationales	
		3 000 €	6 000 €	3 000 €	section gym masculine et éveils : participation équipe adultes à 5 compétitions nationales	
GOAL FC		5 000 €	10 000 €	3 000 €	5e édition du tournoi de foot féminin au stade Dubot	
		5 000 €	10 000 €	3 000 €	découverte du foot aux personnes en situation de handicap : tournoi inter IME, activités sport adapté.	
LA DEGAINES ESCALADE ET MONTAGNE ASMC		3 000 €	1 500 €	0 €	3 sorties d'initiation à la cascade de glace et organisation d'une thématique sur le sport-santé	
LA RIPOSTE		1 000 €	3 100 €	2 000 €	compétition annuelle à l'épée au gymnase des Coquelicots	1 080 €
RESPIRE (sophrologie ; tai chi)		1 800 €	500 €	250 €	fête des arts martiaux au gymnase des Genetières	
UODL TEO BASKET		0 €	1 500 €	0 €	stage "entraîne toi comme un pro" ouvert à tous les publics	
ASMC BADMINTON 69		500 €	1 400 €	500 €	Fête de l'olympisme et remise de récompenses	
Total		24 300,00 €	39 000,00 €	16 750,00 €		
GOAL FC	Subvention investissement	0 €	10 000 €	0 €	achat matériel sportif et audiovisuel	
CRAN GYM			669 €	0 €	acquisition d'un ordinateur portable	
TASSIN CLUB PONGISTE		1 000 €	1 000 €	1 000 €	acquisition de 2 tables de ping-pong	
UODL HANDBALL			50 000 €	0 €	local pour l'accueil de scolaires avant leur entraînement, et espace de convivialité	
Total		1 000,00 €	61 669,00 €	1 000,00 €		
Total Subventions associations sportives		63 800,00 €	195 669,00 €	64 250,00 €		

TABLEAU RECAPITULATIF DES SUBVENTIONS 2026 CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE

Nom de l'association	Objet	SUBV. 2025	DEMANDE 2026	PROPOSITION 2026	COMMENTAIRES	CHEQUE FAMILLE 2025
ECOLE DE MUSIQUE	Fonctionnement	90 000 €	90 000 €	90 000 €		8 560 €
	Projet	1 000 €	1 000 €	1 000 €	projet "chœur à l'école" (2 publiques et 1 privée)	
	Investissement	500 €	500 €	500 €	achat d'un violoncelle (2,1K€)	
	Total	91 500 €	91 500 €	91 500 €		
MAISON POUR TOUS (MJC)	Fonctionnement	120 000 €	120 000 €	120 000 €	50K€ fonctionnement général, 60K€ pôle jeunesse (dont maintien emploi en contrat professionnel) et 10K€ pôle culturel	2 680 €
ADECSE CINEMA "LE LEM"	Fonctionnement	15 000 €	15 000 €	15 000 €	Sécurisation du projet associatif et pérennisation de l'activité	2 720 €
MONTANT TOTAL		226 500 €	226 500 €	226 500 €		

TABLEAU RECAPITULATIF DES SUBVENTIONS 2026 AUTRES DEMANDES

Nom de l'association	SUBV. 2025	DEMANDE 2026	PROPOSITION 2026	COMMENTAIRES	CHEQUE FAMILLE 2025
Cadets de la Gendarmerie du Rhône	1 000 €	1 000 €	1 000 €	renouvellement selon convention votée	
Cercle des Sapeurs Pompiers	1 550 €	1 550 €	1 500 €	organisation du bal annuel	
Jeanne Cœur	4 000 €	4 000 €	4 000 €	coordination du programme de bénévolat de la Maison de Répit	
Le Cèdre	2 000 €	2 000 €	0 €	projet orienté sur la scolarité des enfants au Liban	
Guides et Scouts d'Europe	1 000 €	1 760 €	1 000 €	organisation camp d'été (4 groupes : 98 participants). Financement du coût du transport,	1 600 €
Scouts et guides de France	200 €	5 100 €	1 000 €	organisation week-end de troupe et camps d'été, formation d'encadrants	1 000 €
4L Trophy	800 €	800 €	400 €	participation d'un équipage	
Prévention routière		250 €	100 €	participation forfaitaire	
L'Araire	500 €	4 000 €	0 €	création de fiches et livrets thématiques sur le patrimoine, l'histoire et l'archéologie en Beaujolais et Pays lyonnais	
Total	11 050 €	20 460 €	9 000 €		